

RAPPORT DE SUIVI CRÉNEAU THEMATIQUE PREVENTION DES CONFLITS ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le **rapport de suivi** doit être remis au Secrétariat du F-OMD tous les semestres, au plus tard dans un délai de 20 jours après la fin des mois de juin et décembre (soit avant les 20 juillet et 20 janvier). Le rapport de suivi remplacera les rapports d'avancement trimestriels actuels, qu'il ne sera plus nécessaire de soumettre. **Les rapports sont à envoyer au Secrétariat du F-OMD : mdgf.secretariat@undp.org**

Introduction

Le F-OMD définit le **suivi** comme un processus continu de collecte et d'analyse des données et informations relatives au programme conjoint, et plus particulièrement à ses indicateurs de fond (c'est-à-dire les indicateurs d'activité, de produit et de réalisation). Le **suivi du programme conjoint** suppose la collecte et l'analyse systématiques des données ; il s'agit d'un exercice axé sur les faits et sur la qualité, dans lequel des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, fiables et temporellement définis (SMART) démontrent les progrès concrètement accomplis par le programme conjoint.

Le rapport de suivi du programme conjoint du F-OMD s'appuie sur vos outils de gestion habituels (financiers et avancement) au niveau du programme et du pays, afin d'atténuer la charge de travail des équipes de programme conjoint. En outre, il instaure des indicateurs thématiques généraux qui permettent d'agréger les informations et d'illustrer ainsi comment les programmes conjoints contribuent à la réalisation des OMD, à l'efficacité du développement et aux efforts de collaboration des Nations Unies.

Le rapport de suivi est un outil de gestion important ; par conséquent, il doit être transmis au Comité de gestion et approuvé par celui-ci. Il doit être soumis avec la mise à jour trimestrielle du Plan de travail annuel codé par couleurs.

Le rapport de suivi se compose de quatre sections : 1) identification et statut du programme conjoint, 2) avancement du programme conjoint, 3) objectifs du Millénaire pour le développement et 4) indicateurs thématiques.

Le Secrétariat a préparé ces directives pour faciliter la réalisation du rapport de suivi.

Section 1 : Identification et statut du programme conjoint

Cette section vise à donner un aperçu bref et concis du programme conjoint. Elle se compose des sous-sections suivantes :

a. Identification et données du programme conjoint

Dans cette sous-section, vous devez identifier le programme conjoint en saisissant les informations demandées (nom, pays, volet thématique, etc.). Vous devez également fournir des informations pertinentes et actualisées sur les bénéficiaires, ventilées par sexe et par minorités ethniques. Veuillez indiquer les OMD et les objectifs visés par le programme conjoint.

b. Cadre de suivi et d'évaluation du programme conjoint

Cette sous-section présente l'état d'avancement actuel du Cadre de suivi et d'évaluation du programme conjoint. Annexé au document de programme conjoint, celui-ci a pu être révisé pendant la phase initiale du programme.

c. Cadre de résultats du programme conjoint et informations financières

Cette sous-section doit rassembler les informations les plus récentes sur les activités réalisées en fonction du Cadre de résultats du programme conjoint, ainsi que les données financières sur les fonds prévus, engagés et versés. Veuillez noter que ce tableau requiert des « informations à ce jour », c'est-à-dire des informations cumulatives sur les réalisations du programme conjoint jusqu'à la fin de la période de référence.

Section 2 : Avancement du programme conjoint

La deuxième section du rapport doit décrire les grandes avancées et les principaux obstacles rencontrés par le programme conjoint pendant la période de référence. Elle vise également à recueillir des informations importantes sur deux objectifs clés auxquels tous les programmes conjoints contribuent : 1) les travaux inter-institutions/de collaboration des Nations Unies (Unis dans l'action) et 2) l'efficacité du développement, conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra.

a. Description des progrès, des obstacles et des mesures d'urgence

Cette sous-section appelle à une description brève des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, des produits générés et des réalisations obtenues. Elle comprend également une description des principaux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre du programme conjoint, qu'ils soient d'ordre interne ou externe, et les mesures d'urgence qui seront prises pour surmonter ces difficultés.

b. Coordination inter-institutions et Unis dans l'action

Il incombe au Bureau du Coordonnateur résident de rédiger cette sous-section, qui vise à recueillir des informations pertinentes sur la manière dont le programme conjoint contribue aux travaux inter-institutions et à l'initiative Unis dans l'action.

Vous y trouverez une question à choix multiples ainsi que plusieurs questions portant sur le thème de la collaboration au sein du système des Nations Unies. Les commentaires doivent être ajoutés dans l'espace prévu à cet effet. La sous-section comprend enfin une série de trois indicateurs sur les processus et produits communs afin de mesurer la coordination inter-institutions. Ces indicateurs reprennent ceux utilisés pour mesurer les avancées dans les pays pilotes de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Veuillez vous reporter aux exemples donnés dans cette sous-section pour fournir les informations demandées.

c. Efficacité du développement : la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra

Cette sous-section est destinée à recueillir des informations pertinentes sur la manière dont le programme conjoint met en pratique les principes de l'efficacité de l'aide par une appropriation nationale forte, l'alignement et l'harmonisation des procédures et la responsabilité mutuelle. Vous y trouverez des questions à choix multiples et des espaces permettant d'apporter des commentaires à ce sujet.

d. Communication et sensibilisation

Cette section met en évidence les efforts permanents de communication et de sensibilisation des programmes conjoints, en examinant comment ils contribuent à l'avancement des OMD et des résultats de développement concernés. Une attention particulière est accordée au bilan des résultats obtenus par le biais d'interventions ciblées dans le domaine de la sensibilisation politique, de la mobilisation sociale, de l'engagement des citoyens et des partenariats. Ces questions apporteront des informations pertinentes sur les différentes approches méthodologiques adoptées pour la mise en œuvre, la transparence et la responsabilité des programmes.

Section 3 : Objectifs du Millénaire pour le développement du F-OMD

La troisième section du rapport s'efforce d'obtenir des informations agrégées sur la contribution du F-OMD aux objectifs du Millénaire pour le développement.

a. Objectifs du Millénaire pour le développement

Le F-OMD a pour principal objectif de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde entier. Cette sous-section rassemble les données et informations sur les contributions des programmes conjoints à un ou plusieurs OMD et à leurs objectifs respectifs.

À cette fin, le Secrétariat a élaboré une matrice qui vous permet de relier les réalisations de votre programme conjoint à un ou plusieurs OMD et objectif(s). Vous devez également sélectionner les indicateurs les plus adaptés dans le cadre de suivi et d'évaluation de votre programme conjoint pour mesurer les objectifs des OMD sélectionnés. Veuillez vous reporter à l'exemple fourni dans cette section.

Section 4 : Indicateurs thématiques généraux

Cette section sur les indicateurs thématiques généraux fait partie intégrante du rapport de suivi. Vérifiez que vous avez reçu le modèle approprié et que vous l'avez rempli avant de l'envoyer au Secrétariat avec les autres sections du présent rapport de suivi. Les indicateurs thématiques généraux servent à agréger les informations sur les résultats des huit volets thématiques du F-OMD ainsi que sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans cette sous-section, vous trouverez des indicateurs permettant de mesurer les progrès vers les résultats les plus importants de chaque volet thématique. Le Secrétariat cherche à recueillir les informations de manière cumulative, comme dans toutes les autres sections du rapport de suivi.

Les indicateurs thématiques font référence à de multiples concepts et définitions qui évoluent en fonction de certains éléments, comme le contexte national ou celui du programme conjoint. Le Secrétariat reconnaît la complexité qui en résulte pour mesurer les variables incluses et recommande d'utiliser, lorsque c'est possible, les normes et définitions internationales communes les plus répandues. Si cela n'est pas possible, vous pouvez ajouter une note d'explication sur le type de définitions que vous utilisez (nationales, etc.) pour chaque variable.

Les indicateurs ont été sélectionnés en analysant tous les cadres communs de S&E par volet thématique (réalisations, produits, indicateurs, nature des bénéficiaires, etc.). Cette analyse a montré que la majorité des programmes conjoints se concentrent sur trois ou quatre réalisations de développement. La plupart des indicateurs ont été conçus pour déterminer les avancées vers ces réalisations. En outre, le Secrétariat a défini d'autres indicateurs thématiques visant à obtenir des données sur les approches/mécanismes de développement innovants adoptés par certains programmes.

Dans cette sous-section, vous pourrez remplir et cocher des cases pour fournir les informations chiffrées et descriptives les plus pertinentes de votre programme conjoint spécifique. Le modèle a été conçu pour permettre la saisie et le traitement aisés des informations provenant des programmes conjoints. Le Secrétariat est conscient que certaines informations demandées ne sont pas toujours disponibles à ce stade de la mise en œuvre du programme. Lorsque c'est le cas, nous recommandons de collecter les informations nécessaires pour faciliter le rapport d'impact de la prochaine période de référence.

N'oubliez pas que les indicateurs thématiques peuvent très bien ne pas s'appliquer à votre programme conjoint particulier. Dans ce cas, cochez la case « non applicable » ou laissez les cases vides, le cas échéant.

Section 1: Page de couverture et section d'identification du Programme conjoint

a. Informations de base et Identification du Programme conjoint

<p>Date de soumission : 15/07/2010 Soumis par : Nom Titre Organisation PNUD Contact : Joseph Debeus : PNUD Kinshasa joseph.debeus@undp.org : Moussa diagana – Goma NK : moussa.diagana@undp.org</p>	<p>Pays et fenêtre thématique: République Démocratique du Congo Relèvement communautaires et prévention des conflits</p>
<p>N° de Projet MDTF/Atlas: 63784 Titre: Programme de Stabilisation et de Prévention des conflits dans le Nord Kivu</p>	<p>Numéro du rapport : 2 Période de rapport : juillet à -décembre 2010 Durée du programme : 2 ans Date officielle de début : janvier 2010</p>
<p>Organisations des NU participantes A : PNUD B : FAO C : UNICEF</p>	<p>Partenaires de réalisation¹ <u>ONG internationales</u> OXFAM QUEBEC OXFAM GB BENEVOLENCIA <u>ONG nationales et associations</u> PROREN : Programme de Santé de la Reproduction Responsable au Nord Kivu SAFDEF : Solidarité des Associations Féminines pour les Droits de la femme et de l'Enfant AFNAC : Association des Femmes pour la Nutrition à Assises Communautaire PPSSP : Programme de Promotion des Soins de santé Primaire ACOPLAI : Association Coopérative des Planteurs d'Isalé DJEMBE MUKONONI <u>Structure de l'Etat</u> CTPR : Commission Technique de Pacification et de Réconciliation EPSP : Direction Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel DIVAS : Division des Affaires Sociales BCZS : Bureau Central de la Zone de Santé IPAPPEL : Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage</p>

Les informations financières communiquées doivent inclure les frais généraux, les frais de S&E et autres frais associés.

¹ Veuillez mentionner tous les partenaires engagés dans la réalisation, les ONG, les Universités, etc.

Bilan du Budget	
Montant total approuvé pour le budget : 4 000 000 \$	Org ONU A: 1 600 000 \$ (PNUD) Org ONU B: 1 200 000 \$ (UNICEF) Org ONU C: 1 200 000 \$ (FAO) Total : 4 000 000 \$
Montant total transféré à ce jour :	Org ONU A: 1 180 221 Org ONU B: Org ONU C: Total
Budget total engagé à ce jour :	Org ONU A: 1 103 112 \$ Org ONU B: Org ONU C: Total
Budget total dépensé à ce jour :	Org ONU A: 859.030,46 \$ Org ONU B: 869,143,00 \$ Org ONU C: 350.000,00 \$: Total: 2.078.173,50 \$

BENEFICIARIES

Vous constaterez qu'il y a deux colonnes pour chaque catégorie de bénéficiaire (prévu/à ce jour). La colonne « prévu » correspond au nombre de bénéficiaires que vous prévoyez d'atteindre à la fin du programme conjoint, et la colonne « à ce jour » correspond au nombre réel de bénéficiaires atteint à la fin de la période de référence.

Aux fins du rapport, nous prendrons en compte la définition de « bénéficiaire » adoptée par l'OCDE/CAD : « *Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.* »

Les bénéficiaires doivent être comptabilisés de manière cumulative. Vous avez probablement un objectif de bénéficiaires à atteindre pendant la durée du programme conjoint. Dans la période de référence précédente, vous avez indiqué un nombre de bénéficiaires, auquel vous allez ajouter le nombre atteint durant la période actuelle.

Supposons, par exemple, que le programme conjoint espère atteindre 2 505 bénéficiaires directs qui seront des femmes vivant en ville, que vous avez déjà enregistré 235 bénéficiaires dans cette catégorie pour la période juillet-décembre et que vous avez atteint 402 bénéficiaires dans cette catégorie pour la période actuelle (janvier-juin). Cela signifie que vous devez indiquer à présent que 637 femmes vivant en ville sont des bénéficiaires directs à ce jour. Le nombre de personnes issues d'un groupe ethnique et/ou afrodescendantes correspond aux bénéficiaires individuels, pas aux groupes ethniques.

Bénéficiaires directs : « *Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.* »

Type de bénéficiaire	Nombre d'institutions prévus	Nombre d'institutions à ce jour	Nombre de femmes prévus	Nombre de femmes à ce jour	Nombre d'hommes prévus	Nombre d'hommes à ce jour	Nombre d'individus prévus provenant de groupes	Nombre d'individus à ce jour provenant de groupes ethniques
Institutions nationales	3 (Ministères de l'EPSP/ Santé et Affaires sociales)	3						
Institutions locales	1()	1						

Zones urbaines	2 Universités (ULPGL/....)	2						
Zones rurales	3 Comités Locaux de Développement (Kamango/Mbutaba/Isale)	3 Comités Locaux de Développement	1.250 femmes chefs de ménages	1.000	3.000 hommes chefs de ménage	2.000	N/A	N/A
	33 comités locaux de Paix, réconciliation, lutte contre violences sexuelles	21CLVS	Au profit de l'ensemble des populations du territoire de Beni.					
	20 Organisations Paysannes (lieux ???)	12	2000	800	1000	400	50 pygmées	20
			9450	13770	9080	11974		
Total								

Bénéficiaires Indirects

Type de bénéficiaire	Nombre d'institutions prévu	Nombre d'institutions à ce jour	Nombre de femmes prévu	Nombre de femmes à ce jour	Nombre d'hommes prévu	Nombre d'hommes à ce jour	Nombre d'individus prévu provenant de groupes	Nombre d'individus à ce jour provenant de groupes
Institutions nationales	Commission technique de Pacification et réconciliation du Programme STAREC	Opérationnelle						
Institutions locales	Etablissements universitaires	Toutes opérationnelles						
Zones urbaines	Elèves et étudiants	Pour plus de 5 000 effectifs						
Zones rurales			13 770	12.100	9 978	9.325		
Total								

b. Cadre de suivi du Programme conjoint

Ce modèle est identique à celui que vous trouverez dans les documents du PC. Nous avons ajouté 3 colonnes pour indiquer les niveaux de référence et les objectifs des indicateurs. Dans ce modèle, toutes les valeurs sont cumulatives. Cela signifie que les valeurs passées obtenues s'accumulent (s'ajoutent dans le temps) à mesure que le programme conjoint est mis en œuvre. Vous êtes tenu d'inclure non seulement les indicateurs, mais aussi la valeur de ceux-ci. Si vous ne le faites pas, veuillez en expliquer la raison, ainsi que la manière dont vous obtiendrez ces informations pour la période suivante.

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Responsabilités	Risques et hypothèses
Provenant du cadre de résultats (tableau 1)	Provenant du cadre de résultats (tableau 1)	Les niveaux de référence correspondent à la mesure de l'indicateur au début du programme conjoint	Niveau d'amélioration souhaité pour tout le programme conjoint	Niveau réel de performance atteint à la fin de la période de référence	Provenant de données et sources d'information identifiées	Comment seront-elles obtenues ?	Responsabilités spécifiques des organisations de l'ONU participantes (notamment en cas de partage des résultats)	Résumé des hypothèses et des risques pour chaque résultat
<i>Les conflits intra et intercommunautaires sont réduites et résolus pacifiquement</i>	Renforcement des capacités de la société civile pour la paix et la réconciliation au profit d'une population de 100.000 personnes	Il n'y avait pas de mécanismes d'incitation à la résolution des conflits par les communautés elles mêmes ; Absence de CTLVS (comités territoriaux de lutte contre les violences sexuelles), de clubs d'écoute dans les zones de mise en œuvre du PC	1. Appui aux mécanismes de paix et réconciliation et/ou à leur mise en place par des formations ou des fournitures pour assurer un minimum de fonctionnement (21 CTLVS, 13 CLPC, 13 paillotes de paix) 2. Appui à deux radios communautaires	21/21 CLVS sont créés et membres formés ; 13 CLPC sont créés et les membres formés ; 7/13 paillotes de la paix construites ; 4 émissions hebdomadaires sur la paix animées sur radio Muungano Béni.	Rapports mensuels de l'antenne	Suivi hebdomadaire et évaluation finale programme	PNUD	

		Faible couverture des radios communautaires	es (diagnostique, équipement, formation technique, formation aux messages de paix et réconciliation)	L'ensemble de ces mécanismes profite à toute la population de Beni estimée à plus d'un million d'âmes. Taux de réalisation : 64 %				
	Les mécanismes de protection sont renforcés, ainsi qu'un environnement vers la protection de toutes formes de violence, abus et exploitation vers les enfants et les femmes sont créés	Il n'existait aucun comité de protection dans toutes les communautés ciblées par le programme et par conséquent aucun mécanisme de protection n'était mis en place	3 comités de protection existent et rapportent mensuellement les indicents	Création et formation de 3 comités de protection communautaire (Kamango, Mutaba et Kainama), Exécution par les comités de protection de 13 campagnes de sensibilisation et de mobilisation communautaire sur les droits des femmes et des enfants, Etablissement de systèmes confidentiels de rapportage, de référence et de suivi, Organisation de 4 formations des	Division des affaires sociales Rapport d'activités Rapport des formations Rapport mensuel des RECOPE, Entrevue direct avec la communauté	Evaluation finale du programme Missions de suivi sur terrains Revue documentaires, entretien individuels et collectifs	UNICEF	

				<p>responsables et autorités sur les droits des femmes et des enfants ; mise en place de 20 forums des femmes et 11 forums des enfants ; élaboration de 3 plan de protection communautaire s</p> <p>15/27 points focaux communautaire s identifiées, liens formels établis entre les points focaux et les 9 services de prise en charge non-basées dans les communautés. Formation des points focaux sur la référence des cas conduite.</p>				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

<p>Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique</p>	<p>A. Réintégration de 7.500 retournés, et plus particulièrement des ex-combattants (hommes et femmes), femmes associées aux groupes et forces armées, femmes victimes de violence sexuelles, déplacés internes, etc. appuyée à travers l'appui direct à 1.250 chefs de ménages les plus vulnérables (en priorité entre autres les femmes chef de ménages et mère de famille)</p>	<p>Absence de cadres incitatifs au développement d'activités économiques porteuses dans les zones de retour et à l'autonomisation des femmes</p>	<p>Mise en place d'un cadre porteur pour la redynamisation des économies locales à travers la réhabilitation des marchés d'ISALE et NOBILI et la construction de 3 Centres communautaires polyvalents (Mbutaba, Kamango et Vurusi)</p>	<p>3 CCP sont en cours d'achèvement au profit de 1 500 femmes (au titre de bénéficiaires directs d'ici fin de projet) Taux de réalisation : 50%</p>					<p>PNUD</p>
	<p>B. Revitalisation des économies locales appuyées pour une population estimée à 100.000 personnes</p>	<p>Existence de marchés de faibles capacités d'accueil presque à ciel ouvert et sans installations sanitaires</p>	<p>Réhabilitation de 2 marchés urbains en vue de soutenir l'activité économique au profit de plus de 50 000 bénéficiaires directs.</p>	<p>1 / 2 marchés a été réhabilité (celui de Isale)</p> <p>55%</p>					

	<p>A. Société civile renforcée par la structuration des organisations paysannes économiquement viables ;</p>	<p>Absence/insuffisance d'Organisations paysannes dans la zone. Noyaux d'agriculteurs peu structurés</p>	<p>20 OPs mieux structurées et renforcées comme agglutinant des efforts des agriculteurs</p>	<p>Travaux de structuration des OPs en cours. 12 OPs identifiées, leaders paysans sensibilisés.</p>	<p>Rapports des partenaires d'exécution.</p>	<p>Suivi hebdomadaire et Rapports des partenaires d'exécution. Visites fréquentes de terrain.</p>	<p>FAO et ses partenaires de mise en œuvre (ADRA, CARITAS, IPAPPEL)</p>	<p>OPs très peu structurés, noyaux d'agriculteurs peu sensibilisés.</p>
	<p>B. Production agricole relancées et accrue en vue de créer des alternatives économiques à travers l'appui direct à 3.000 ménages ;</p>	<p>Mauvaises pratiques agricoles et utilisation peu efficiente des ressources (semences, outils, sols)</p>	<p>Bonnes pratiques agricoles apprises par les paysans. Production agricole accrue. 3.000 ménages spécialisés dans l'activité agricole comme métier principal</p>	<p>1.200 ménages bénéficiaires qui reçoivent l'appui de la FAO. Plus de 80 ha emblavées, parcelles individualisées mises en place, outils et semences distribués et accompagnement technique en cours.</p>	<p>Rapports des partenaires d'exécution. Analyses de récolte. Fiches de distribution. Listes de bénéficiaires. Rapports de suivi des activités.</p>	<p>Suivi hebdomadaire et Rapports des partenaires d'exécution. Visites fréquentes sur terrain.</p>	<p>FAO, ADRA, CARITAS, IPAPPEL</p>	<p>Négociations avec les propriétaires terrains pour trouver des terres disponibles pour le projet. 80 ha déjà cédées au profit du projet. Collaboration des autorités locales dans le processus.</p>
	<p>C. Echanges entre le milieu rural et urbain accrus (appui à l'écoulement des produits agricoles vers les marchés urbains et achats des produits manufacturés vers les zones rurales)</p>	<p>Zones agricoles presque isolées. Échanges commerciaux empêchés par manque d'infrastructures. Manque du pouvoir de négociation des agriculteurs et mévente</p>	<p>Échanges commerciaux améliorés entre les bassins de production agricole et les centres de commercialisation. 2 marchés réhabilités. 20 OPs qui améliorent</p>	<p>Amélioration d'infrastructures en cours. 14 km de routes en train d'être réhabilitées, construction de 3 ponts et activités de cantonnement manuel par la communauté en cours.</p>	<p>Rapports des partenaires d'exécution</p>	<p>Suivi hebdomadaire et Rapports des partenaires d'exécution. Visites sur le terrain fréquentes.</p>	<p>FAO, ADRA, CARITAS, IPAPPEL, entreprises de travaux publics</p>	<p>Sensibilisation de la communauté pour les travaux communautaires de cantonnement manuel de la bande passante.</p>

		auprès des intermédiaires	leurs capacités de commercialisation et le profit des agriculteurs.					
<p>Les services sociaux de base ont augmenté aux bénéficiaires des populations retournées et des populations d'accueil</p>	<p>A. Relance des structures sanitaires gouvernementales ;</p> <p>B. Amélioration de la santé publique à travers la promotion des habitudes de bonne hygiène et augmentation de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires</p>	<p>Les structures sanitaires sont en délinquance (soins très rudimentaires pour les femmes enceintes et les enfants) ;</p> <p>Les maladies d'origine hydrique très fréquentes et parmi les causes principales de la mortalité infantile ;</p>	<p>Réhabilitation de 3 centres de santé, appui en médicaments et équipements médicaux</p> <p>Promotion de latrines familiales et publiques pour 5000 ménages</p> <p>Réhabilitation et construction de latrines dans 10 écoles et 3 centres de santé.</p> <p>Protection de sources d'eau pour 40 villages</p> <p>Contrôle de malaria y comprise la distribution</p>	<p>A 50% de niveau de réalisation ; un aire de santé et 1 poste de sante en phase finale de construction</p> <p>B 460 sources simples et 2 sources avec réservoir construites, formation de 300 relais communautaires et 329 membres des comités eau hygiène et assainissement</p> <p>4 centres de sante en cours de construction</p> <p>mbutaba.kainama.kamango,ndama</p> <p>2 postes de sante en cours de construction</p> <p>a kudukudu, et</p>	<p>Observation</p> <p>Observation</p> <p>Activity info</p> <p>Rapport des formations</p> <p>Rapport d'activités</p>	<p>Visite des ouvrages</p> <p>Visite des sources</p> <p>Evaluation finale</p> <p>Documentation</p>	<p>UNICEF</p>	

			de moustiquaire Traitement nutritionnel au sein de soins médicaux dans la structure de sante	a vido et 1 unite nutritionnelle en construction a kamango Appui en formation des COSA , en équipements médicaux et non médicaux 1200 MII déjà distribuées Taux de couverture vaccinale estimée à 78% dans les 3 aires de sante pour tous les antigènes.				
--	--	--	---	---	--	--	--	--

c. Cadre de résultats du programme conjoint et informations financières

Ce tableau présente l'avancement financier cumulé de la mise en œuvre du programme conjoint à la fin du semestre. Il s'agit des chiffres financiers cumulés depuis le lancement du programme jusqu'à présent (y compris tous les décaissements annuels cumulés). Il doit servir de mise à jour du cadre de résultats qui se trouve dans votre document de programme d'origine. Vous devez fournir un tableau pour chaque résultat.

Définition des catégories financières

- **Montant total prévu pour le PC** : budget total alloué pour la durée complète du PC.
- **Montant total affecté estimé** : cette catégorie inclut tout montant affecté et déboursé à ce jour.

- **Montant total déboursé estimé** : cette catégorie n'inclut que les fonds déboursés et dépensés à ce jour.
- **Taux d'exécution estimé (%)** : fonds déboursés par rapport aux fonds transférés à ce jour.

Résultat du PC : 1.1										
Résultats du programme	Activité	ANNÉE			AGENCE DE L'ONU	PARTIE RESPONSABLE	État d'avancement estimé de la mise en œuvre			
		A1	A2	A3			NATIONAL/LOCAL	Montant total prévu pour le PC	Montant affecté total estimé	Montant déboursé total estimé
	Revitalisation des économies locales ; Prévention des conflits et cohésion sociale ; Gouvernance communautaire ; Gestion et monitoring	X	X		PNUD		1 600 000	2 078 824, 43	859 030, 46	43,10%
	<i>Les services sociaux de base ont augmenté aux bénéficiaires des populations retournées et des populations d'accueil</i>	X	X		UNICEF		1 200 000		869 143,00	72,43%
	Relance agricole	X	X		FAO		1 200 000		350 000,00	29,17%
	Total						4 000 000		2 078 173,5	51,95%

Section II: Progrès du Programme conjoint

a. Récit des progrès accomplis, des obstacles et des mesures d'urgence

Veillez fournir une brève évaluation globale (250 mots) sur l'ampleur de la progression des éléments du programme conjoint par rapport aux résultats et répercussions attendus, ainsi que toute mesure prise pour la viabilité du programme conjoint durant la période de référence. Donnez des exemples si nécessaire. Essayez de décrire les faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

Progrès au niveau des effets:

L'ensemble de mécanismes de prévention et résolution de conflits mis en place et rendus opérationnels concourent à la stabilisation de la région en impulsant une nouvelle dynamique dans les dialogues et rapports entre communautés.

Cette stabilisation est progressivement soutenue par :

- la relance des activités génératrices de revenu ;
- l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire ;
- l'amélioration des services sociaux de base dont l'eau, l'assainissement, l'éducation et la santé.

Progrès au niveau des résultats:

Le projet conjoint a directement permis :

- La réhabilitation du marché d'Isale au profit de plus de 50 000 personnes;
- la mise en place de 21 Comités Locaux de Lutte Contre les Violences Sexuelles (CLVS), de 13 Comités Locaux de Paix et Conciliation (CLPC) et de 7 paillotes de la paix (nouvellement construites) ;
- l'augmentation de l'effectif des élèves dans les écoles de la zone d'intervention ;
- l'augmentation du taux d'utilisation des services sociaux de base notamment (centres de santé de Mbutaba et Kamango)
- la réduction de la distance entre le point de puisage et les domiciles et du temps de puisage d'eau ;
- l'amélioration des pratiques agricoles (à travers l'encadrement de 1 200 ménages et renforcement de 12 Organisations paysannes) ;
- la sécurisation foncière en faveur de 900 ménages avec la signature de contrats de cession de 90 ha au profit des familles retournées bénéficiaires

Prendre des mesures pour la Durabilité de programme conjoint:

- Assurer le soutien et la collaboration des autorités locales.
- Poursuivre les efforts de structuration des Organisations Paysannes et de différents réseaux mis en place.
- Poursuivre l'effort de la responsabilisation des communautés locales.

Faites-vous face à des difficultés dans la mise en œuvre? Oui Non

Si applicable, quelles sont les causes des difficultés rencontrées? Veuillez cocher l'option la plus pertinente

b.

- Coordination des agences des NU
- Coordination avec le gouvernement
- Coordination au sein du (des) gouvernement(s)
- Difficulté administrative (achats, etc.), financière (gestion des fonds, disponibilité, Révision du budget, etc.)
- Gestion : 1. Gestion de l'activité et de la réalisation 2. Gouvernance 3. Prise de v Décision 4. Responsabilisation
- Conception du Programme conjoint

c.

- Difficulté externe au Programme conjoint (risques et hypothèses, élections, désastre Naturel, troubles sociaux, etc.)
- Autre difficulté. Veuillez préciser: Le reporting dont le format est confus et trop complexe avec des informations demandées peu en relation avec les réalités du terrain.

b. Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les difficultés réelles rencontrées par le Programme conjoint. Décrivez ces difficultés par rapport au plan du Document du Programme conjoint. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

Il y a une certaine dispersion entre agences pour ce qui est des zones d'intervention et donc difficulté de coordonner le suivi. Le programme souffre également du manque d'un mapping global des interventions, ce qui induit sur la visibilité des résultats. Durant la première année, le programme a souffert également de l'absence d'un cadre de cadre formel d'échanges périodiques qui réunit les trois agences à la fois.

c. Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les difficultés externes au Programme conjoint (Non causées par le Programme conjoint) qui ralentissent la mise en œuvre. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

La situation sécuritaire volatile que connaissent les régions d'Isalé et de Kamango, caractérisée par des mouvements et affrontements des forces groupes armés avec les forces régulières congolaises (FARDC) ont amené l'UNDSS à conditionner l'accès à ces localités, uniquement sous escorte militaire.

Les anciens groupes armés, les uns reconstitués, les autres restructurés en sous groupes (May May, FDLR et les ADF Nalu) sont toujours actifs. La naissance de nouveaux groupes armés à été enregistrée avec des escarmouches fréquentes entre forces régulières et forces négatives.

La situation est aussi caractérisée par divers harcèlements des populations et les coupures de routes.

Veillez décrire brièvement (en 250 mots) les mesures projetées pour éliminer ou atténuer les difficultés décrites ci-dessus (b+C). Essayez le plus possible d'être précis dans vos réponses.

Face aux problèmes internes :

- Les trois agences viennent de se convenir d'un plan d'action conjoint (rencontres périodiques, mission de suivi) pour l'ensemble des activités du programme. L'agence Lead coordonnera également la production d'un mapping de l'ensemble d'intervention du programme.
- Le plan de contingence mis en place au niveau du MDG Fund a été levé.

Face aux problèmes externes au programme :

- Depuis quelques semaines, les activités ont repris dans les localités autrefois affectées par les conflits armés, Kayinama, Kamango et Nobili. Toutefois, la prudence est vivement recommandée, puisque les FARDC continuent " le nettoyage des dernières poches de résistance".
- Les difficultés d'accès à Kayinama obligent l'équipe de mise en œuvre de l'UNICEF à faire un grand détour par l'Ituri, pour y accéder.

a. Coordination Inter-Agence et Unité dans l'Action

Le Programme conjoint dans son ensemble reste-t-il dans la ligne du PNUAD? Veuillez cocher la bonne réponse

Oui Non

- Si non, comment le Programme conjoint s'intègre-t-il aux stratégies de développement propres au pays?

Oui Non

Si non, veuillez expliquer:

Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été mis en place pour assurer un processus et une (des) réalisation(s) conjoint(es)? Les différents programmes conjoints du pays assurent-ils une coordination entre eux? Veuillez répondre aux questions ci-dessus mentionnées et y ajouter tous autres commentaires pertinents (en 250 mots):

Au niveau national le Programme conjoint est piloté par un Comité Directeur National composée de représentants du gouvernement (ministère du plan), des trois agences NU, de l'ambassade de l'Espagne et du coordinateur résident se réunit semestriellement pour analyser les revues semestriels et les planifications (annuels ou semestriels) et donne les grandes lignes d'orientation au programme.

La coordination opérationnelle est assurée au niveau provincial par le Comité de Gestion du Programme composé du PNUD en tant qu'Agence lead, de la FAO et de l'UNICEF ?

Les différents programmes conjoints sont coordonnés par le Comité Technique conjoint '(CTC) du Programme de Stabilisation de l'Est)

Veuillez indiquer les valeurs de chaque catégorie du tableau d'indicateurs ci-dessous:

Indicateurs	Référence	Valeur actuelle	Sources de vérification	Méthodes de collecte
Nombre d'activités de gestion (financière, achats, etc.) menées conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-ODM				
Nombre d'analyses conjointes (études, diagnostic) menées dans le cadre du PC du F-ODM	1 (mission conjointe d'évaluation de la situation sécuritaire)		Rapport	Enquêtes
Nombre de missions et d'analyses menées conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-ODM	3 (Missions conjointes PNUD-FAO dévaluation des besoins des CCP dans le domaine agricole) 1 (Mission conjointe PNUD-UNICEF d'identification/implantation des latrines dans les CCP)		Rapports des agences	Enquêtes et entretiens

Veuillez fournir des informations additionnelles étayant les valeurs des indicateurs (en 250 mots) Essayez de décrire des faits qualitatifs et quantitatifs en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

Les missions conjointes se sont chaque fois limitées à deux agences plutôt que trois. Bien qu'elles aient permis de définir les points de synergie entre agences (et d'atteindre les résultats escomptés), il reste que les trois agences doivent se retrouver ensemble, toutes à la fois, pour rationaliser la coordination. Exemple de cas de synergie et coordination entre agences :

- Réhabilitation de la route (FAO) qui permettra donner service à la zone de Mbutaba pour le reste des activités prévues pour les autres acteurs.
- Volet Protection (UNICEF) Identification en collaboration avec les structures de prise en charge existantes des groupes de vulnérables (enfants ex-soldats, victimes de violences sexuelles, etc.), qui seront accompagnés par le PNUD dans les centres d'écoute et les centres polyvalentes. La FAO intégrera, dans la mesure du possible, ces groupes de vulnérables dans le volet agricole.

b. Efficacité du développement: Déclaration de Paris et Programme d'Action d'Accra

Les partenaires du gouvernement et autres partenaires de la mise en œuvre nationale sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

- Pas engagés
 Quelque peu engagés
 Assez engagés
 Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les partenaires du gouvernement sont-ils engagés?
Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

- Politique/prise de décisions
 Gestion: budget Achats Fourniture de services
 Autres, spécifiez:

Qui dirige et/ou préside le CGP et combien de fois s'est-il réuni ?

Institution dirigeant et/ou présidant le CGP _____ PNUD _____ Nombre de réunions. 8

La Société Civile et/ou Le Secteur privé sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

- Pas engagés
 Quelque peu engagés
 Assez engagés
 Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

- Politique/prise de décisions
 Gestion: budget Achats Fourniture de services
 Autres, spécifiez: Gestion et mise en œuvre des activités planifiées

Les citoyens sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

- Pas engagés
 Quelque peu engagés
 Assez engagés
 Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les citoyens sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

- Politique/prise de décisions
 Gestion: budget Achats Fourniture de services
 Autres, spécifiez: Identification des besoins et leur priorisation

Où est logée l'Unité de gestion du Programme?

- Gouvernement National Gouvernement Local
 Agence des NU Seul Autre, spécifiez

Sur la base de vos réponses précédentes, décrivez brièvement la situation actuelle du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des citoyens en termes d'appropriation, de conformité et de responsabilité mutuelle des programmes conjoints et donnez des exemples

Le Gouvernement a été pleinement impliqué dans le choix des zones d'intervention du programme et a approuvé le plan de travail annuel; L'atelier de lancement du Projet a été présidé par le Ministre provincial du Plan et a vu la pleine participation de la société civile de la région; L'identification des besoins et leur priorisation a été réalisée sur une base participative qui a impliqué les communautés locales avec un accent particulier sur l'équité genre. Et ce sont ces communautés qui ont mis à disposition du projet les terrains sur lesquels sont construites les infrastructures (notamment les Centre communautaire polyvalents). Dans la mise en œuvre des activités, les associations, les ONG et le secteur privés sont les principaux prestataires.

expliquer dans une pièce jointe les objectifs, éléments clés et public cible de cette stratégie (max. 250 mots)

Oui Non

Veuillez fournir une brève explication des objectifs, éléments clés et de l'audience ciblée par cette stratégie (max. 250 mots).

Le plaidoyer a été utilisé comme la stratégie de base dans la mise en œuvre du programme conjoint d'autant plus qu'il a permis d'obtenir l'adhésion des autorités politico-administratives locales dans la mise en œuvre des activités du projet et de bénéficier des exonérations nécessaires à sa réussite. Par ailleurs, la presse locale est sporadiquement sollicitée pour couvrir des manifestations ponctuelles organisées dans le cadre du projet conjoint.

Quels apports concrets les efforts de plaidoyer et de communication mentionnés dans le PC et/ou les stratégies nationales contribuent à leurs réalisations

- Augmenter la sensibilisation entre les citoyens et les gouvernements en rapport aux questions liées aux ODM.
- Augmenter le dialogue entre citoyens, la société civile, le gouvernement national local en rapport aux pratiques et politiques de développement.
- Politique nouvelle/adoptée et législation promouvant l'avancement des ODM et autres objectifs connexes.
- Établissement et/ou lien avec les réseaux sociaux promouvant l'avancement des ODM et autres objectifs connexes.
- Moments clés/manifestations de mobilisation sociale qui soulignent ses questions.
- Promotion via les médias et plaidoyer
- Autres (utilisez la case ci-dessous)

Quel est le nombre et type de partenariats ayant été établis entre les différents secteurs de la société afin de promouvoir la réalisation des ODM et autres objectifs connexes?

<input checked="" type="checkbox"/> Organisations religieuses confessions religieuses dans la zone d'intervention.	Nombre Non déterminé : toutes les églises et
<input checked="" type="checkbox"/> Réseaux sociaux/coalitions l'enfance	Nombre idem : 3 réseaux de protection de
<input checked="" type="checkbox"/> Groupes locaux de citoyens	Nombre idem : 12 OP
<input checked="" type="checkbox"/> Secteur Privé	Nombre idem 1
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions académiques	Nombre idem 2
<input checked="" type="checkbox"/> Groupes de média/journalistes	Nombre idem : 3 radios locales
<input type="checkbox"/> Autres (utilisez la case ci-dessous)	Nombre idem

Quelles activités de promotion le programme met-il en œuvre pour s'assurer que la population locale ait accès adéquat aux informations sur le programme et sur les opportunités découlant d'une participation active à sa réalisation?

- Discussions de groupes focaux
- Enquêtes sur les ménages
- Utilisation des moyens de communication locaux tels que la radio, les troupes de théâtre, les journaux, etc.
- Forum de réunions ouvertes au public
- Renforcement des capacités/Formations
- Autres

Un projet d'appui aux communautés pour la prévention et la gestion des conflits a été initié dans le cadre du PC. Outre les modules d'information portant sur la prévention et la gestion des conflits (sketch, théâtre,) des clubs d'écoute sont mis en place au niveau des communautés locales pour assurer leur participation. Les journalistes sont formés et des personnes relais assurent l'implication des communautés dans la production des informations concernant leur implication dans les différents volets de mise en œuvre du PC. Des enquêtes seront lancées à la fin du projet pour mesurer l'impact socio-économique du projet.

Section III: Objectifs de Développement du Millénaire

a. Objectifs de Développement du Millénaire

Le principal objectif du F-ODM est de contribuer à l'avancement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde. Cette sous-section sert à recueillir les données et les informations sur la contribution des programmes conjoints à un ou plusieurs objectifs et cibles du Millénaire pour le développement.

À cette fin, le secrétariat a développé une matrice dans laquelle vous devez relier les résultats de votre programme conjoint à un ou plusieurs cibles et objectifs du Millénaire pour le développement. Cette matrice doit être interprétée de gauche à droite. Dans un premier temps, vous devez y indiquer en quoi chaque résultat du PC contribue à un ou plusieurs ODM. Une fois ces liens établis, ils doivent être approfondis en reliant chaque résultat du programme conjoint à un ou plusieurs ODM. Dans un troisième temps, vous devez estimer le nombre de bénéficiaires atteints par le PC pour chaque résultat spécifique. Enfin, vous devez sélectionner les indicateurs les plus adaptés dans le cadre de S&E de votre programme conjoint pour mesurer les cibles du Millénaire sélectionnées. Voir l'exemple ci-dessous.

ODM #	Résultat du Programme Conjoint	Cible ODM #	Indicateurs ODM	Indicateur de PCs
Objectif # Les ODM 1, 2, 3, 4, 5 et 8 à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - élimination de l'extrême pauvreté, - l'éducation, - l'autonomisation de la femme, - la santé de la reproduction ; - la réduction de la mortalité infantine ; - la redynamisation du partenariat pour le développement sont ceux qui sont le plus en rapport avec les résultats du projet.	Les conflits intra et intercommunautaires sont réduites et résolus pacifiquement	Assurer la stabilisation des zones post-conflits, base de la relance de toutes les activités socioéconomiques et de la réduction de la vulnérabilité.	Fréquence de rixes entre communautés ; Part des institutions et structures locales dans la prévention et gestion des conflits locaux.	Renforcement des capacités de la société civile pour la paix et la réconciliation au profit d'une population de 100.000 personnes
	Résultat du Programme Conjoint 2 Les communautés retournées, relocalisées et d'accueil ont des opportunités de réinsertion économique	réduire de moitié, la part des individus vivant avec moins de 1\$ jour Fournir un emploi décent et productif à tous, femmes et jeunes inclus Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la part des individus souffrant de la faim	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour; - Indice d'écart de pauvreté. Pour les personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (seuil de pauvreté), écart moyen entre ce revenu et le seuil de pauvreté; - La part du 1/5 de la population la plus pauvre dans la consommation nationale.	-Nombres de retournées et membres des communautés absorbé dans des activités d'encadrement pour l'emploi et l'auto emploi _Nombre de marchés réhabilités Quantité des circuits de commercialisation améliorés

	Résultat du Programme Conjoint 3	Cible ODM #	Indicateur ODM	Indicateur de PC
	Les services sociaux de base ont augmenté leurs prestations aux populations retournées et d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> -Tous les enfants, garçons et filles bénéficient d'une scolarisation primaire complète -Réduire de 3/4 la mortalité maternelle -Endiguer voire faire reculer l'incidence de la malaria et des principales autres maladies. -Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux net de scolarisation dans le primaire; - Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième; - Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans. - Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur; - Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans; -Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans; - Taux de mortalité infantile; - Taux de mortalité maternelle; - Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié. - Taux de prévalence du paludisme et - taux de mortalité lié à cette maladie; - Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau améliorée (zones urbaines et rurales). 	<ul style="list-style-type: none"> -% d'augmentation du taux de scolarité -Nb de personnes ayant accès aux sources d'eau propre -% de réduction de taux de mortalité par malaria -% de réduction de taux de mortalité infantile -% de réduction de taux de mortalité Maternelle -% de réduction du taux de maladies associés à la mauvaise hygiène

Commentaires explicatifs additionnels

Veillez indiquer toute information et contribution pertinente du programme pour les OMD, tant au niveau national que local.

Les perspectives sont bonnes en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté (ODM 1), de l'éducation (ODM 2), de l'autonomisation de la femme (ODM 3) et de l'amélioration de la santé de la reproduction et réduction de la mortalité infantine (ODM 4 et 5) et la redynamisation du partenariat pour le développement (ODM 8).

Le Résultat 1 du Projet conjoint « Les conflits intra et intercommunautaires sont réduits et résolus pacifiquement » bien que ne constituant pas à proprement parler une cible des OMD reste cependant, dans une région en situation post-conflit, la condition sine qua non pour l'atteinte de tous les autres objectifs et cibles des OMD.

En l'associant dès la phase de lancement du projet (consultation préalable sur les activités à mener, les sites d'implantation des infrastructures et la sensibilisation tout le long du projet), le projet conjoint a grandement favorisé la responsabilisation de la femme.

1. Capacités nationales renforcées pour la prévention, la réduction, l'atténuation et la prise en charge de l'impact des conflits violents

1.1. Type / nombre de mécanismes (pris en charge au titre du programme conjoint) qui répondent aux demandes / mécontentements les plus courants en relation avec les sources de conflit existantes et/ou potentielles (par ex., déni des droits, violence urbaine, discrimination, etc.)

Applicable Non applicable. Si tel est le cas, veuillez passer directement à la section 2

<input type="checkbox"/> Politiques	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local
<input type="checkbox"/> Lois	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local
<input type="checkbox"/> Plans	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local
<input checked="" type="checkbox"/> Forums / tables rondes	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local 14
<input type="checkbox"/> Groupes de travail	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local
<input checked="" type="checkbox"/> Clubs d'échanges	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local 30
<input checked="" type="checkbox"/> Accords de coopération	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local 12
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :	Nbre à l'échelon national	Nbre à l'échelon régional	Nbre à l'échelon local

1.2 Veuillez fournir brièvement des informations contextuelles sur les mécanismes cités ci-dessus et sur le pays / la municipalité dans lequel / laquelle le mécanisme est mis en œuvre (ligne de base, étape d'élaboration et approbation, impact potentiel) :

1. Le PC apporte un appui en renforcement de leur capacité à 20 Comités locaux de Permanents de Réconciliation et 1 Comité territorial de Lutte contre les Violences basées sur le Genre et ses démembrements au niveau local.

2 Accords de Coopération ont été signés par le Commission Technique de Pacification et réconciliation du Programme STAREC au niveau Provincial et avec la Clinique Juridique de l'Université Libre des Grands Lacs pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités citées ci-dessus.

1.3 Nombre de citoyens qui bénéficient des mécanismes mentionnés ci-dessus pour canaliser leurs préoccupations :

Applicable Non applicable

		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
<input checked="" type="checkbox"/> Nbre total de citoyens	Nbre total 105,000(% des groups ethniques)	Zone urbaine			Zone rurale		
<input type="checkbox"/> Jeunes âgés de moins de 25 ans	Nbre total	Zone urbaine			Zone rurale		
<input checked="" type="checkbox"/> Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays/ réfugiés	Nbre total	Zone urbaine			Zone rurale 50%	50%	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) : ménages	Nbre total 19015	Zone urbaine			Zone rurale		
D	Nbre total						

1.4 Nombre de plans locaux et/ou communautaires mis en œuvre pour la prévention de la violence ciblant :			Remarques Le projet d'appui aux structures locales de prévention des conflits vise à répertorier et renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des structures de paix et coutumières existant dans la zone d'intervention du Programme ; Renforcer ou créer des synergies entre les autorités locales, coutumières, les structures de paix existant dans la résolution pacifique des conflits ; Sensibiliser les communautés de base à travers les médias, sur la prévention, la gestion des conflits et la réconciliation intercommunautaire et intra sociale; Produire en concertation et avec l'appui des enseignants universitaires un document de sensibilisation harmonisé intégrant démocratie, réconciliation et paix, avec un accent particulier sur le rôle des femmes, hommes et jeunes Produire les outils de pacification entre autres les bandes dessinées, les affiches.
Nbre total 20			
Jeunes	Nbre	(% des groupes ethniques)	
Femmes	Nbre	(% des groupes ethniques)	
Groupes ethniques	Nbre	(% des groupes ethniques)	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :	Nbre	(% des groupes ethniques)	

2. Impact de conflit violent réduit et/ou atténué

2.1 Nombre d'organisations et d'individus bénéficiant d'un renforcement des capacités dans les domaines suivants :		
<input type="checkbox"/> Prévention de la violence / des conflits	Chefs religieux	Nbre (% des groupes ethniques)
<input type="checkbox"/> Médiation	Chefs de communauté	Nbre (% des groupes ethniques)
<input type="checkbox"/> Résolution des conflits	Citoyens : Nbre de femmes	Nbre d'hommes (% des groupes ethniques)
<input type="checkbox"/> Résolution et règlement des différends	Juges	Nbre (% des groupes ethniques)
<input type="checkbox"/> Accords de coopération	Policiers	Nbre (% des groupes ethniques)
<input type="checkbox"/> Établissement de dialogues	Fonctionnaires	Nbre (% des groupes ethniques)
	Représentants du gouvernement	Nbre (% des groupes ethniques)
	Organisations de jeunes	Nbre (% des groupes ethniques)
	Organisations communautaires	Nbre (% des groupes ethniques)

3. Capacités renforcées pour la prévention, la réduction, l'atténuation et la prise en charge de l'impact des conflits violents

3.1 Nombre et type d'incidents violents signalés dans le domaine d'intervention par le biais de canaux formels et informels :

- Incidents sociaux (par ex., émeutes) Nbre
- Criminalité (vols, etc.) Nbre
- En rapport avec des groupes ethniques Nbre
- Autre (veuillez spécifier) : Nbre

**Remarques/
non encore déterminés car les activités d'appui à la prévention des conflits sont en cours de démarrages**